

L'enseignement d'HISTOIRE DES ARTS au lycée

SECONDE

PREMIERE

TERMINALE 

Enseignement
optionnel
3h/semaine en
2nde, 1ère, Tle

*Option ouverte à tous, avec possibilité de
la cumuler avec la spécialité*

(+)

*Spécialité ouverte à tous
(ayant suivi ou non l'option en seconde)*

Enseignement
de spécialité ARTS

- Histoire des Arts -

4h/semaine en première
(avec deux autres spécialités à choisir) 

6h/semaine en terminale
(avec une autre spécialité à choisir) 

après la

3^e

Vous aimez les arts et le patrimoine ? Vous souhaitez poursuivre et renforcer un enseignement artistique en histoire ? Rencontrez et comprendre les artistes, œuvres, lieux culturels et patrimoniaux, proches ou lointains ? Vous vous projetez dans un métier autour de l'histoire et des arts ? Rêvez d'être historien de l'art, conservateur, archéologue, travailler dans un musée, etc. ?

L'équipe de professeurs d'histoire des arts **prend en compte la diversité des profils et des projets d'élèves au sein de l'enseignement optionnel, comme en spécialité.**

Elle adapte sa démarche pédagogique, en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité, dans une logique progressive et d'approfondissement.

Elle place au cœur du travail le **contact direct avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement.**

Dans la continuité du collège, cet enseignement de culture artistique est fondé sur une **approche codisciplinaire** (par plusieurs professeurs/disciplines) **des œuvres et des formes créées dans un contexte historique, culturel et géographique donné**, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques.

Il donne conscience aux élèves de la façon dont **les arts**, depuis les temps les plus reculés, constituent un fait anthropologique majeur, **une nécessité de toutes les sociétés humaines et une richesse pour tous les individus**. Il leur permet de comprendre les œuvres d'art non comme des représentations de la réalité mais comme des interprétations, détournements ou remises en cause de celle-ci.

L'acquisition d'un corpus de connaissances s'appuie sur **une expérience esthétique et sur une démarche de questionnement** aussi larges que possible des œuvres et des formes artistiques.

L'histoire des arts apprend aux élèves à **voir, à entendre, à expérimenter** sensiblement ces œuvres et ces formes artistiques, afin de **mieux penser le monde qui les entoure** et de **devenir des citoyens autonomes et critiques** dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Au lycée, l'histoire des arts porte sur **les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde** : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle, etc. Elle tisse des liens étroits avec la culture littéraire (portée par l'enseignement des lettres).

L'enseignement **s'appuie sur le partenariat** avec **des institutions, structures, associations habilitées, des services et acteurs culturels** (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives / archéologues, architectes, chercheurs, restaurateurs, historiens de l'art, des arts du spectacle, de la musique, du cinéma, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, galeristes, etc.).

Le lien avec le patrimoine local et régional favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines.

Un élève combinant enseignement de *spécialité* ET *optionnel* renforcera d'autant plus ses compétences, connaissances et ses acquis ; qu'il pourra aussi mettre à profit lors des épreuves terminales (l'oral et l'écrit) **du baccalauréat**, comme lors du **grand oral**, s'il prend appui sur cette *spécialité*.